

AUTOUR DU MONDE EN 180 JOURS D'ÉCOLE



2026-2027

RENTRÉE
SCOLAIRE

INFORMATIONS
IMPORTANTES



HORAIRE DE L'ÉCOLE



PRÉSCOLAIRE

7 h 50 - 7 h 55	5	Arrivée des élèves
7 h 55 - 8 h 00	5	Accueil
8 h 00 - 9 h 00	60	Enseignement
9 h 00 - 9 h 06	6	Enseignement par le titulaire**
9 h 06 - 10 h 06	60	Enseignement
10 h 06 - 10 h 26	20	Récréation
10 h 26 - 11 h 13	47	Enseignement
11 h 13 - 11 h 16	3	Déplacement
11 h 16 - 12 h 32	76	Dîner
12 h 32 - 12 h 35	3	Accueil
12 h 35 - 13 h 35	60	Enseignement
13 h 35 - 14 h 30	55	Enseignement
14 h 30 - 14 h 35	5	Déplacement
14 h 35 - 14 h 55	20	Activités avec une éducatrice
14 h 55 - 15 h 00	5	Déplacement Sortie des élèves

POUR LEUR SÉCURITÉ,
LES ÉLÈVES PEUVENT
ARRIVER SUR LA
COUR D'ÉCOLE À
COMPTER DE 7 H 50
LE MATIN. S'ILS
ARRIVENT PLUS TÔT,
IL N'Y A PAS DE
SURVEILLANCE.

LES ÉLÈVES QUI
DÎNENT À LA
MAISON PEUVENT
ARRIVER SUR LA
COUR **À PARTIR DE**
12 H 27, SOIT 5
MINUTES AVANT LE
DÉBUT DES COURS.

PRIMAIRE

7 h 50 - 7 h 55	5	Arrivée des élèves
7 h 55 - 8 h 00	5	Accueil
8 h 00 - 9 h 00	60	Enseignement
9 h 00 - 9 h 06	6	Enseignement par le titulaire **
9 h 06 - 10 h 06	60	Enseignement
10 h 06 - 10 h 26	20	Récréation
10 h 26 - 11 h 26	60	Enseignement
11 h 26 - 11 h 29	3	Déplacement
11 h 29 - 12 h 32	63	Dîner
12 h 32 - 12 h 35	3	Accueil
12 h 35 - 13 h 35	60	Enseignement
13 h 35 - 13 h 55	20	Récréation
13 h 55 - 14 h 55	60	Enseignement
14 h 55 - 15 h 00	5	Déplacement Sortie des élèves

Le 14 septembre à 18h30

De quoi sera-t-il question?

- Informations sur les actions en lien avec notre projet éducatif
- Décisions prises au conseil d'établissement
- Élection des parents qui vous représenteront au conseil d'établissement 2026-2027

SOYEZ PRÉSENTS EN GRAND NOMBRE!

Lien à consulter pour plus d'informations sur l'implication des parents à l'école :

https://infoentree.cshc.qc.ca/paticipation_parents/

Vous trouverez l'horaire pour le préscolaire et le primaire sur le site internet de l'école : <https://ecole.cshc.gouv.qc.ca/des-sommets/parents/info/>

RENCONTRE AVEC LES PARENTS

Une rencontre se fera le 24 août en p.m pour les parents des élèves de la maternelle. L'heure vous sera communiquée par courriel.

Pour les élèves de 1re à 6e année, les dates et heures vous seront communiquées bientôt.

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

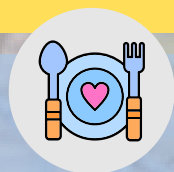
PHOTOS SCOLAIRES

La photographie scolaire sera le jeudi
22 octobre et le service sera assuré
par madame Marie-Ève Falardeau.



ABSENCE

Veuillez nous aviser le matin **en mentionnant la raison de l'absence** sur le **portail parents** : <https://portailparents.ca/accueil/fr/> ou sur le répondeur en composant le 819-583-2148 **poste 1** et ce **avant 7 h 40 le matin ou avant 12 h 25 pour l'après midi.**



DÎNER

Les élèves peuvent dîner à la maison ou apporter un lunch. Des micro-ondes sont disponibles.

Vous pouvez aussi commander des repas de la **Cantine pour tous** pour les lundis, mardis, mercredis et jeudis en cliquant sur ce lien : <https://app.lacantinepourtous.org/connexion>

Le service débutera le 8 septembre.

Pour le dîner à l'école, il y a deux périodes de repas : petits et grands

SERVICE DE GARDE

Heures d'ouverture : 6h45 à 7h50

11h29 à 12h32

15h05 à 17h30

Le vendredi le service de garde ferme à 17h00.
Journées pédagogiques : 6h45 à 17h00

Service disponible à partir du 26 août 2026

Pour inscrire votre enfant ou avoir de l'information supplémentaire :
819-583-2148 poste 3

Vous pouvez également consulter la section service de garde sur notre site internet.

<https://ecole.csshc.gouv.qc.ca/des-sommets/services/garde/>

FACEBOOK PRIVÉ



L'école a un groupe Facebook privé afin de partager les informations importantes et des photos des activités.

Voici le lien de la page :

<https://www.facebook.com/groups/1018964338850054/>

CODE VESTIMENTAIRE



Prévoir 2 paires de chaussures, une pour l'intérieur et l'autre pour l'extérieur afin de garder notre école plus propre.

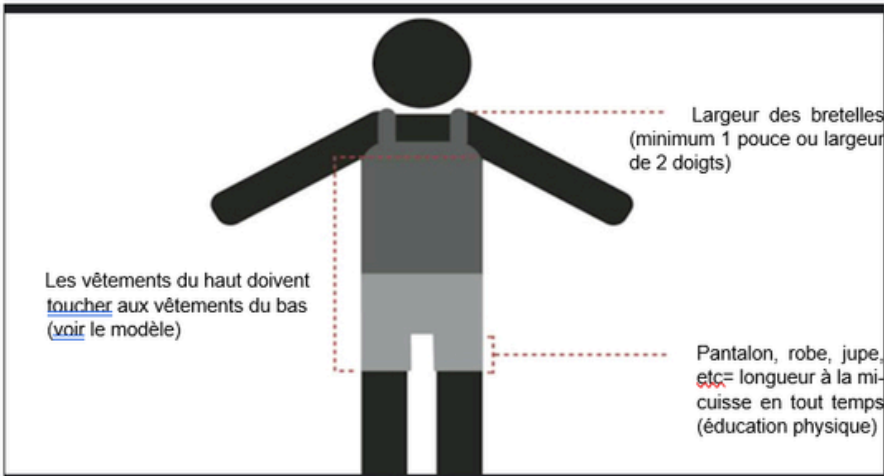
Votre enfant doit avoir des vêtements pour les cours d'éducation physique (sauf les élèves de la maternelle).

Il est possible d'utiliser les mêmes espadrilles en éducation physique et à l'intérieur de l'école.

Attention la semelle ne doit pas faire de marques noires.



Je m'habille de façon respectueuse d'un établissement d'éducation.



Sont acceptés :

- bretelles d'au moins un pouce (largeur de deux doigts)
- pantalon, jupe, robe à la mi-cuisse (voir image)
- jupes (prévoir des leggings sous la jupe pour les élèves qui bougent beaucoup)

Sont refusés :

- bretelles-spaghetti;
- sandales de type « gougounes » de plage;
- vêtements avec des signes de violence ou connotation sexuelle;
- talons hauts et talons plate-forme;
- les trous dans les pantalons doivent se retrouver à la hauteur des genoux ou en-dessous

TRANSPORT SCOLAIRE



Il y a sur Mozaik Portail (dossier—transport) une indication pour le circuit et le lieu d'embarquement de votre enfant, si ce dernier a droit au transport.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Les places disponibles pour ceux qui n'ont pas droit au transport seront offertes **en septembre**; vous recevrez l'information et pourrez vous inscrire sur la plateforme en ligne.

Pour des informations supplémentaires:
<https://csshc.gouv.qc.ca/parents/transport-scolaire/>

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENT



Aucun médicament n'est distribué dans les écoles. Toutefois, lorsque la santé et le bien-être de l'enfant en dépendent, l'école peut administrer à un enfant les médicaments **prescrits par son médecin ou ayant l'étiquette du pharmacien**. Pour ce faire, le parent doit remplir un formulaire à cet effet qui se trouve sur le site web de l'école et demander à l'enseignante le **coffre barré pour le transport du médicament**.

https://ecole.csshc.gouv.qc.ca/des-sommets/wp-content/uploads/sites/31/2025/07/Formulaire-administration-medicament-cahier_084-1.pdf